

## Communiqué de presse

### « Chasseurs et établissements d'enseignement agricole ensemble, pour le développement durable »



Aujourd'hui à 17 h 30 dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), en la personne de son Président Charles-Henri de PONCHALON et du Président Paul Joseph ETTORI -Responsable de la Mission « Education à l'environnement »- vont signer avec Monsieur Jean-Louis BUËR, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, une convention de partenariat.



Cette démarche commune s'inscrit dans les objectifs du Gouvernement en matière d'éducation au développement durable, de préservation de la biodiversité et de promotion dans les établissements d'enseignement agricole des actions en faveur de pratiques agricoles durables.



Cette volonté de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche rejoint celle de la FNC et du réseau des Fédérations départementales des chasseurs mobilisées en faveur du développement d'une chasse durable.



Cette convention liste les actions possibles : la participation des exploitations des établissements d'enseignement au réseau Agrifaune animé par la FNC, la FNSEA, l'APCA et l'ONCFS pour disposer de référentiels techniques ; l'information des étudiants concernant les liens entre faune sauvage et domestique ainsi que les problématiques sanitaires ; la formation aux métiers émergents de la filière de transformation et de commercialisation de la venaison, et d'agents de développement de la chasse.



Cette convention doit aboutir à la mise en place d'actions dès 2009, dans des établissements agricoles pilotes.

#### Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

[candre@chasseurdefrance.com](mailto:candre@chasseurdefrance.com)